



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 29 novembre 2019

## Communiqué de presse

### SÉCHERESSE DANS LE NORD : LE PRÉFET MAINTIENT LE DÉPARTEMENT EN ALERTE RENFORCÉE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE



Le 7 novembre 2019, le comité technique sécheresse réunissant la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), Météo France, l'Agence française de biodiversité (AFB) du Nord et du Pas-de-Calais, les directions territoriales des territoires et de la mer (DDTM) des deux départements et le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) a porté sur les évolutions constatées à la fin octobre. Compte-tenu des dernières données constatées sur les différents bassins versants, Michel Lalande, préfet du Nord, maintient le département en alerte renforcée jusqu'au 31 décembre 2019.

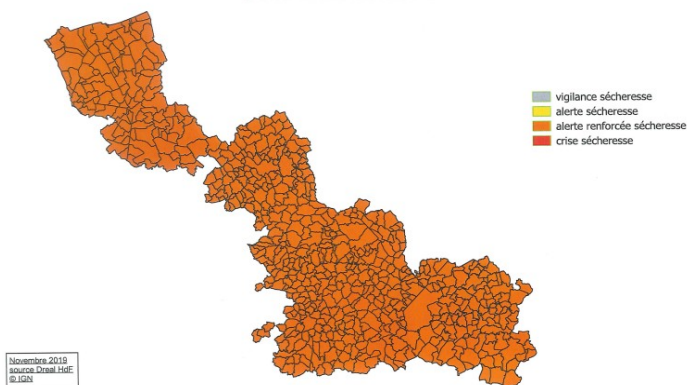
#### 2019, une année inédite marquée par la sécheresse

Le constat du niveau bas des nappes phréatiques dès avril, couplé au déficit pluviométrique persistant, à des températures élevées et à la diminution des débits des cours d'eau, a entraîné la prise rapide et évolutive de mesures de restriction pour l'ensemble des bassins versants du département dès le printemps puis à trois reprises au cours de l'été (les bassins versants de l'Yser, de la Scarpe Aval, de la Scarpe Amont, Sensée et Escaut).

La période estivale, avec un épisode de canicule record en juillet, a accentué le phénomène de sécheresse.

L'analyse des données débitométriques et piézométriques récentes montre que, si les dernières précipitations ont permis une amélioration de la situation des cours d'eau, la plupart des nappes n'ont manifestement pas encore vu leur courbe de niveau s'inverser. En conséquence, la situation inédite amène le préfet du Nord à maintenir ce jour l'ensemble du département en **alerte sécheresse renforcée** jusqu'au 31 décembre.

ARRETE DE PROLONGATION SECHERESSE NOVEMBRE 2019  
ALERTE RENFORCEE SECHERESSE



Préfecture du Nord

Service régional  
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

[pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

[www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) - [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/prefethdf](https://linkedin.com/prefethdf)

## La situation d'alerte renforcée dans le Nord impose :

- Pour les industriels, de réduire leur consommation en eau de l'ordre de 20 % ;
- Pour les agriculteurs, l'interdiction de l'irrigation des cultures les mardis, jeudis, samedis et dimanches entre 10h00 et 19h00 ;
- Pour les particuliers et les collectivités, l'interdiction de l'arrosage des pelouses, des espaces verts, y compris sur les golfs de 8h à 20h ;
- L'interdiction de remplir toutes les piscines privées et les plans d'eau ;
- L'interdiction des nouveaux prélèvements dans les voies d'eau, sauf pour les autorisations au titre du code de l'environnement ou pour les usages agricoles, sous certaines conditions ;
- L'interdiction du lavage des voiries.

## Face à la situation, le préfet appelle à la mobilisation de tous et renforce les contrôles

Afin d'anticiper toute dégradation supplémentaire des nappes, tous les usagers sont appelés à **diminuer leurs prélèvements pour ne pas porter atteinte à la ressource.**

Dans ce contexte d'alerte sécheresse renforcée, **chacun est invité à utiliser l'eau avec modération et à faire preuve de civisme.**

Michel Lalande, préfet du Nord, remercie l'ensemble des acteurs du territoire dont le respect de l'arrêté en vigueur a pu être confirmé lors des nombreux contrôles organisés par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), l'Agence française de biodiversité (AFB), la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

Au regard de la situation de sécheresse spécifique, la présence des services et les contrôles seront maintenus et renforcés sur l'ensemble du territoire pour s'assurer du respect des restrictions par l'ensemble des usagers.

**Retrouvez en annexe les conseils pour économiser l'eau**

Préfecture du Nord

Service régional  
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

[pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

[www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) - [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/prefethdf](https://linkedin.com/prefethdf)

Même quand il pleut,  
les réserves en eau  
restent

**FRAGILES**

dans le Nord

Le Nord connaît depuis 2017 des déficits pluviométriques importants qui ont conduit, en 2017 et 2018, à des mesures de restrictions.

L'hiver 2018-2019 a présenté un déficit pluviométrique de 20 % par rapport à la normale. Il n'a donc pas été suffisamment pluvieux pour permettre aux nappes de revenir à leur niveau normal au début de printemps. Ainsi, notre département enregistre, par endroit, un niveau historiquement bas et les éventuels événements pluvieux ou orageux ne sont pas de nature à améliorer rapidement la situation.

Soyons tous citoyens,  
économisons l'eau

## ÉCONOMISER L'EAU, c'est protéger la ressource mais aussi réduire ses dépenses !

### À LA MAISON



Ne faites pas tourner les **lave-linge** ou les **lave-vaisselle** à moitié vides



Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette



Préférez les **douches** aux bains : Un bain consomme x5 plus d'eau



Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau  
Une chasse d'eau économique consomme 2x moins d'eau



L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes

### La chasse aux fuites

Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur

**20%**

Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer



Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = **centaines de m<sup>3</sup> par an**

### AU JARDIN



1 binage = 2 arrosages



Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol



Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite



Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage



Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...



Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique



Recueillez l'eau de pluie pour arroser



Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens

Tenez compte de la pluie prévue ou tombée

N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies

sur une idée originale de la préfecture du Morbihan